

UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS  
UFR de SCIENCES ECONOMIQUES et de GESTION



THEME :

La croissance comme stratégie de lutte contre la pauvreté dans  
les pays en voie de développement :  
le cas du TCHAD

Présenté par :  
Hamit Mahamat ABBASSI  
Maitrise es Sciences Économiques

Sous la direction de :  
M. Felwine SARR  
Docteur es Sciences Économiques



Année académique 2007/2008

1360

DEDICACES .....	I
REMERCIEMENTS.....	II
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	III
Introduction.....	1
I. LA CROISSANCE .....	3
1. Définition et Mesure de la croissance.....	3
1.1. Définition.....	3
1.2. Mesure .....	3
2. Revue de la littérature des théories de la croissance.....	4
2.1. De la théorie néo-classique de la croissance.....	4
2.2. ... à la théorie de la croissance endogène.....	6
3. Analyse sectorielle des fondements de la croissance.....	7
3.1. Secteur primaire.....	8
3.2. Secteur secondaire .....	9
3.3. Secteur tertiaire .....	10
II. LA PAUVRETE.....	12
1. Définition et Mesure de la pauvreté.....	12
1.1. Définition.....	12
1.2. Mesure .....	12
2. La pauvreté au Tchad : un état des lieux .....	13
2.1. Le profil de la pauvreté.....	13
2.2. Les déterminants de la pauvreté.....	15
III. CROISSANCE ET PAUVRETE.....	18
1. Les stratégies mises en œuvre dans le domaine de la croissance et de lutte contre la pauvreté.....	18
2. Existence de la relation .....	19
3. Mise en œuvre du processus .....	21
3.1. Politique de croissance accélérée.....	21
3.2. Politiques pro-pauvres .....	27

IV. LES LIMITES DE LA STRATEGIE.....	29
Conclusion .....	30
Bibliographie .....	31

# DEDICACES

Je dédie ce mémoire à

Mes pères :

Mahamat ABBASSI MOUSSA, que le paradis soit ta dernière demeure ;

Mahamat ABBASSI MOUSSA, qu'ALLAH t'accorde longue vie ;

Mahamat Nour ALI MOUSSA, qu'ALLAH te donne une santé de fer  
qu'ils trouvent ici l'éternelle reconnaissance de leur fils.

Mes mères :

Billah MAHAMAT, Achta MAHAMAT, Leïla MAHAMAT, Achta MAHAMAT qu'elles  
trouvent ici l'éternelle reconnaissance de leur fils.

Ma grande mère Haoua ABDELKERIM, qu'ALLAH lui accorde longue vie  
qu'elle puisse trouver ici ma sincère gratitude.

Mes frères et sœurs : Zakaria, Abakar, Moussa, Leila, Fatimé, Oumar, Zenaba, Ousman,  
Izza, Ali, Maimouna, Abbass, Youssouf, khadidja, Fatimé, Ousman et Ismaël, mes neveux  
et nièces  
qu'ils sachent que je les admire infiniment.

Mes autres frères et amis de Saint Louis, Dakar et N'Djaména tous sans exception aucune  
qu'ils sachent qu'un simple merci ne suffirait point.

Ceux qui de près ou de loin ont contribué à ce travail qu'ils acceptent mes sincères  
remerciements.

## REMERCIEMENTS

Je remercie ALLAH (SWT) de m'avoir accordé trois vertus qui ont été indispensables pour parachever ce travail : la force, le courage et la patience

Je remercie tout particulièrement mon professeur et encadreur Monsieur Felwine SARR de m'avoir non seulement encadré, conseillé et motivé mais aussi d'avoir raffiné ma perception et ma compréhension de ce phénomène complexe et subtile qu'est le développement.

Je remercie infiniment le Professeur Adama DIAW qui a conduit mes premiers pas en Économie et d'avoir été toujours à notre écoute.

Je remercie tous mes professeurs, l'ensemble du personnel de l'Unité de Formation et de Recherche de Sciences économiques et de Gestion sans qui ce travail n'aurait point vu jour.

A toutes et à tous, je dis grand merci.

## SIGLES ET ABREVIATIONS

BDL	Brasseries du Logone
BGT	Boissons Glacières du Tchad
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
COTONTCHAD	Société Cotonnière du Tchad
CST	Compagnie Sucrière du Tchad
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECOSIT	Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad
EDST	Enquête démographique et de Santé au Tchad
EMT	Enquête Migration au Tchad
ENPS	Enfants Nécessitant une Protection Spéciale
FCPD	Femmes en Circonstances Particulièrement Difficiles
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
IDH	Indice de Développement Humain
MCT	Manufacture des Cigarettes du Tchad
ONDR	Office National de Développement Rural
ONG	Organisations Non Gouvernementales
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PNT	Programme National de Transport
SNRP	Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
SNRP	Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
STEE	Société Tchadienne d'Eau et d'Électricité
UNICEF	Organisation Nations Unies pour l'Enfance

# Introduction

Les pays en voie de développement constituent un ensemble quasi homogène de pays aux caractéristiques bien communes: pauvreté grandissante, prédominance du secteur agricole, faiblesse de l'épargne, passé colonial, instabilité politique, forte démographie, croissance faible. Au-delà de tous ces maux la persistance de la pauvreté et la constance de leur croissance sont les plus préoccupantes. Après les années 70, le décollage de certains pays de l'Asie et de l'Amérique latine donna un regain d'espoir et de confiance en leur développement futur. Dans bon nombre de ces pays en développement des stratégies de développement ont été élaborées et mises en œuvre pour accélérer la croissance et réduire la pauvreté. C'est le cas du Tchad, cadre spatial de notre étude. Ce vaste pays de 1.284.000 Km<sup>2</sup> avec une population estimée à 8,1 millions d'habitants en 2003 est fortement enclavé.

D'une part, depuis son indépendance en 1960, le pays a connu une instabilité politique qui empêcha la mise en place des fondements d'une bonne croissance économique. Les infrastructures, l'environnement institutionnel, ainsi que la situation sanitaire et sociale du pays ont fortement pâti de cette instabilité politique et font aujourd'hui du Tchad l'une des économies les plus pauvres au monde. Malgré la mise en œuvre des plans de développement et d'ajustement structurel depuis 1987 à la fois par les gouvernements qui se sont succédés et les institutions internationales, tous les indicateurs montrent que la situation ne s'est guère améliorée. Le PIB par an et par habitant, un des plus faibles au monde, est de 200 dollars par habitant et n'a progressé en moyenne annuelle que de 1,4 % au cours de la période 1970–1990. Cependant, dans le cadre des réformes économiques entreprises avec l'appui du FMI depuis 2000, la mise en œuvre d'instruments de gestion économique et financière (cadre macro économique, plan de trésorerie, outils de gestion rationnelle et transparente des ressources et dépenses publiques) doit permettre d'assurer les grands équilibres macroéconomiques et financiers.

D'autre part, l'accroissement démographique est l'un des plus élevés du continent (3 % par an), ce qui laisse entrevoir un doublement de la population à l'horizon de 30 ans et rend le problème de la pauvreté plus sensible encore. L'omniprésence de la lutte contre la pauvreté dans les discours rend le phénomène de plus en plus visible, comme lors du sommet de Libreville en l'an 2000 et du sommet de l'OUA en 2001. La réduction de la pauvreté est le défi majeur auquel sont confrontés les pays africains aujourd'hui. Selon une enquête nationale de 1997, la pauvreté alimentaire toucherait 46.2 % de la population en zone rurale et 38 % de la population urbaine. C'est ainsi qu'en 2000, le Tchad a signé un nouvel accord triennal avec le FMI dans le cadre d'une facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC).

C'est dans ce même ordre d'idée que nous nous sommes posés la question de savoir une bonne croissance peut elle être une stratégie adéquate de lutte contre la pauvreté ?

Les théoriciens de la croissance défendent l'importance du capital humain et des politiques publiques pour une efficacité de la croissance dans la lutte contre la pauvreté. Le capital humain est au centre des débats actuels sur la croissance. Quelles sont alors les politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics dans la valorisation du capital humain et leur articulation avec la croissance ?

Pour tenter de répondre à cette question notre travail se subdivisera en quatre grandes parties. Dans un premier temps le concept de croissance sera abordé. Puis le concept de pauvreté sera développé dans une deuxième partie. Ensuite une troisième partie mettra en exergue la corrélation positive entre croissance et réduction de la pauvreté. Enfin les limites et perspectives constitueront la quatrième et dernière partie de ce travail.



# I. LA CROISSANCE

## 1. Définition et Mesure de la croissance

### 1.1. Définition

La croissance économique au sens large désigne l'accroissement des biens et services produits par une économie sur une période donnée. Selon la définition de **François PERROUX** « c'est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur ». Elle ne doit pas être confondue avec le développement qui est l'ensemble des transformations économiques et sociales d'une économie.

Ainsi au sens strict la croissance économique est définie comme un processus d'accroissement de la production, processus à la fois irréversible et indispensable à l'amélioration des niveaux de vie mais aussi créateur d'emplois.

### 1.2. Mesure

La croissance économique est généralement mesurée par l'utilisation d'agrégats économiques qui sont des grandeurs économiques de dimension nationale. En pratique, l'indicateur utilisé pour la mesure de la croissance est le produit intérieur brut ou PIB, et le taux de croissance est le taux de variation du PIB. Le PIB est la somme des valeurs ajoutées brutes des secteurs institutionnels que comprend l'économie nationale auquel on ajoute le solde de la balance extérieure. De même, on utilise la croissance du PIB par habitant pour mesurer la croissance du niveau de vie.

## **2. Revue de la littérature des théories de la croissance**

La littérature économique a été animée dans les années 60 par la controverse entre d'une part les néo-classiques et post-keynésiens et d'autre part par l'émergence du courant cambridgien. Après plus d'une décennie les théories de la croissance connaissent un houleux débat grâce à la théorie de la croissance endogène défendue notamment par **Romer** (1986), **Lucas** (1988) et **Barro** (1989).

Après un rappel des portées et limites de croissance néo-classique nous nous appesantirons sur les théories de la croissance endogène.

### **2.1. De la théorie néo-classique de la croissance...**

Les théories néo-classiques de la croissance s'inspirent des théories classiques de la croissance. Les économistes classiques tels que **Adam Smith** et **David Ricardo** dans leurs ouvrages respectivement *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776) et *Principes d'économie politique et de l'impôt* (1817) ont posés les premiers jalons d'une théorie de la croissance. Ils présentent la croissance comme résultant de l'accumulation du capital c'est-à-dire des moyens de production. Pour l'école classique une croissance durable est inenvisageable due aux contraintes économiques et démographiques. La pensée néoclassique s'inspire de ce courant classique. L'innovation du courant néo-classique a été de considérer la possibilité d'une croissance de long terme compte tenu des évolutions démographiques et technologiques. Des modèles de croissance ont été élaborés grâce aux faits empiriques. On peut en citer les modèles de **Ramsey** (1928), **Swan** (1956), **Solow** (1956). Le modèle de croissance de **Robert Solow** (1956) est le modèle néo-classique de référence. Ainsi on distingue deux modèles de **Solow** : le modèle de **Solow** sans progrès technique et le modèle de Solow avec progrès technique.

- Modèle de **Solow** sans progrès technique

Le modèle de **Solow** sans progrès technique considère une économie à un seul bien destiné à la production et à la consommation produit grâce à un seul facteur : le travail. Il se formalise sous l'équation :

$$Q_t = F(K, L)$$

Q représente la production nette du bien

K représente le facteur capital

L représente le facteur travail

- Modèle de **Solow** avec progrès technique

**Solow** introduit dans ce modèle le progrès technique mais le suppose neutre. Le progrès technique désigne l'efficacité de la main d'œuvre. Ce modèle sous forme d'équation s'écrit :

$$Q_t = A F(K, L)$$

Q représente la production nette du bien

A représente le progrès technique

K représente le facteur capital

L représente le facteur travail

On peut transformer cette équation en fonction de **Cobb-Douglass** c'est-à-dire une fonction homogène et hyperbolique dont les lignes de niveau facilitent les calculs. On obtient :

$$Q_t = A_t K_t^a N_t^{1-a}$$

Pour  $a=1$  on a:

$$Q_t = A K$$

On retrouve ainsi le modèle de **Harrod-Domard** ou modèle AK.

L'explication néo-classique de la croissance est que le taux de croissance à long terme est égal au taux de croissance de la population active auquel s'ajoute l'évolution technique. Ils déduisent une convergence du revenu par tête dans tous les pays.

Les conclusions du modèle néo-classique vont donner naissance à une nouvelle théorie de la croissance appelée théorie de la croissance endogène.

## 2.2. ... à la théorie de la croissance endogène

Les modèles de **Solow** et **Harrod-Domard** bien qu'ils aient permis le développement d'importants travaux en macroéconomie présentent de nombreuses limites. La théorie de la croissance endogène permet de les dépasser. Appelée aussi nouvelle théorie de la croissance, elle considère contrairement aux néoclassiques qui attribuent la croissance à l'accumulation du capital physique, que celle-ci provient de l'accumulation de plusieurs facteurs. En effet pour obtenir une explication empirique de la croissance il faut introduire des facteurs explicatifs autres que le capital et le travail :

- Le niveau de capital humain **Barro** (1989), **Becker** (1989) ;
- L'existence des rendements croissants qui résultent de la diffusion de la

connaissance **Romer** (1986) ;

- L'apprentissage et l'augmentation de l'efficacité avec l'expérience ;
- L'endogénéité du progrès technique qui croît avec la Recherche & Développement ;

**Robert Lucas** (1998) considère que l'éducation améliore la productivité de celui qui la possède et suppose une transmission intergénérationnelle c'est-à-dire de génération en génération. Lucas considère une économie peuplée d'individus qui choisissent à chaque date la répartition de leur temps entre production et acquisition de connaissance qui leur permettra d'accroître leur productivité future. Une équation caractéristique de l'accumulation du capital humain s'écrit :

$$h = \delta h (1-t)$$

t représente le temps consacré au travail

$\delta$  représente le temps consacré à l'éducation

### **3. Analyse sectorielle des fondements de la croissance**

L'analyse sectorielle des fondements de la croissance permet de distinguer trois secteurs dans l'économie nationale : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. Nous aborderons tour à tour ces différents secteurs et nous verrons leurs contributions respectives ainsi les difficultés qui les minent.

### **3.1. Secteur primaire**

#### **a- L'agriculture**

L'agriculture tchadienne représente 35% du PIB et constitue le moteur de l'économie tchadienne. Elle dépend en grande partie des variations pluviométriques. C'est ainsi qu'en 2000 le pays a connu des difficultés d'autosuffisance alimentaire dues à une mauvaise pluviométrie. Cependant elle occupe une part importante de la population environ 80% due à sa faible mécanisation. Toutefois, si la production céréalière a augmenté de 7,5 %, les autres productions (manioc, arachide) ont diminué de près de 27 %, du fait de la baisse des superficies cultivées et de la faiblesse des rendements en zone sahélienne. La filière de la gomme arabique (destinée à l'industrie agro-alimentaire), dont le Tchad est le deuxième producteur mondial, a poursuivi son développement. La production (25 000 tonnes en 2006) s'est accrue de 25 % en un an, grâce à des conditions climatiques favorables.

#### **b- L'élevage**

L'élevage est l'une des deux mamelles de l'économie tchadienne. Avec un cheptel d'environ 16.5 millions de têtes, l'élevage rapporte annuellement 117 milliards de francs CFA, dont 65 milliards proviennent des exportations. La filière emploie 40 % de la population active. Le système pastoral transhumant, le système nomade et le système d'élevage sédentaire sont les trois grands modes d'exploitation. Le mode d'élevage dominant est du type nomade et extensif. Les marchés de la production et de la commercialisation du bétail sont peu organisés. Les prix restent assez compétitifs par rapport aux autres pays de la sous région. Le gouvernement a mis en place des politiques pour augmenter la production et pérenniser la compétitivité du secteur. Le Projet national de l'élevage (PNE) de 1988/99 a ainsi permis de réaliser des puits pastoraux, de former des

cadres, de créer un fonds d'élevage, de libéraliser l'approvisionnement des intrants vétérinaires, de réhabiliter et privatiser l'abattoir frigorifique de Farcha, et de créer des groupements d'intérêts pastoraux.

### **c- La pêche**

La pêche est pratiquée dans les nombreux cours d'eau que compte le pays. Il s'agit notamment du lac Tchad, du système Logone-Chari, des lacs intérieurs et des plaines inondées. Le potentiel halieutique théorique est de 150 000 tonnes par an. Environ 20 000 personnes sont engagées dans la commercialisation des produits de pêche, dont 80 % de femmes.

## **3.2. Secteur secondaire**

### **a- Les industries extractives**

Le sous-sol tchadien renferme d'importantes ressources minières et énergétiques. Aujourd'hui, seuls le carbonate de sodium et le kaolin sont exploités. Le sous-sol renfermerait aussi d'autres minerais tels que l'uranium, le tungstène, l'étain, le fer et l'or. Le Tchad détient surtout d'importantes réserves de pétrole dont l'exploitation commença en Octobre 2003. Après une contribution à l'amélioration du taux de croissance - multipliée par cinq entre 2003 et 2005- le secteur pétrolier connaît néanmoins quelques difficultés. La production de pétrole brut a baissé en 2006<sup>1</sup> de 9,2 %, passant de 172 400 barils/jour en 2005 à 164 700 barils/jour en 2006. Les contre-performances du secteur pétrolier ont réduit la croissance de 2,6 points.

### **b- Énergie**

---

<sup>1</sup> BANQUE DE France, Rapport Zone franc, 2006

cadres, de créer un fonds d'élevage, de libéraliser l'approvisionnement des intrants vétérinaires, de réhabiliter et privatiser l'abattoir frigorifique de Farcha, et de créer des groupements d'intérêts pastoraux.

### **c- La pêche**

La pêche est pratiquée dans les nombreux cours d'eau que compte le pays. Il s'agit notamment du lac Tchad, du système Logone-Chari, des lacs intérieurs et des plaines inondées. Le potentiel halieutique théorique est de 150 000 tonnes par an. Environ 20 000 personnes sont engagées dans la commercialisation des produits de pêche, dont 80 % de femmes.

## **3.2. Secteur secondaire**

### **a- Les industries extractives**

Le sous-sol tchadien renferme d'importantes ressources minières et énergétiques. Aujourd'hui, seuls le carbonate de sodium et le kaolin sont exploités. Le sous-sol renfermerait aussi d'autres minerais tels que l'uranium, le tungstène, l'étain, le fer et l'or. Le Tchad détient surtout d'importantes réserves de pétrole dont l'exploitation commença en Octobre 2003. Après une contribution à l'amélioration du taux de croissance - multipliée par cinq entre 2003 et 2005- le secteur pétrolier connaît néanmoins quelques difficultés. La production de pétrole brut a baissé en 2006<sup>1</sup> de 9,2 %, passant de 172 400 barils/jour en 2005 à 164 700 barils/jour en 2006. Les contre-performances du secteur pétrolier ont réduit la croissance de 2,6 points.

### **b- Énergie**

---

<sup>1</sup> BANQUE DE France, Rapport Zone franc, 2006



Le bilan énergétique du Tchad montre 90% de la consommation totale d'énergie finale du pays est constitué de bois et de charbon. Alors que les produits pétroliers en représentent presque 10% et l'électricité moins de 1%. La production d'électricité est assurée uniquement par des centrales thermiques implantées dans quelques villes et ne couvre que 2% de la population. L'irrégularité de la distribution liée aux nombreux délestages pénalise l'activité industrielle. De plus, le coût de l'électricité reste très élevé. Toutefois, le Gouvernement a mis en place pour la période 2006-2008, un programme visant à accroître les capacités de production estimée à 160 millions de USD (réhabilitation des centrales existantes, construction d'une nouvelle centrale) ainsi qu'à promouvoir les énergies renouvelables et l'utilisation de combustible moins coûteux.

### **3.3. Secteur tertiaire**

#### **a- Le commerce**

Le commerce a lui seul représente 90% du secteur tertiaire. Les résultats portant sur le commerce automobile, la distribution pharmaceutique, le transit et l'hôtellerie se sont contractés à fin décembre 2006, en raison de la morosité du marché et de la concurrence du secteur informel.

#### **b- Transports et télécommunications**

Le Tchad dispose d'un aéroport international (N'Djamena) et de quatre aéroports secondaires (Abéché, Faya-Largeau, Moundou et Sarh). Quant aux infrastructures routières, le réseau routier compte 40.000 km de routes dont 650 km sont bitumées. Toutes les routes principales sont situées dans la moitié sud du pays et l'interconnexion entre les villes est très insuffisante. Plusieurs projets de construction d'infrastructures routières sont prévues :

### **3. Mise en œuvre du processus**

Le processus consiste à mettre en œuvre une forte croissance qui puisse être au service des pauvres. Ainsi une croissance durable est la condition essentielle du progrès social et de la lutte contre la pauvreté. Pour avoir un impact important sur les conditions de vie des pauvres, la croissance des revenus dans les branches/secteurs où exercent la majorité d'entre eux doit être relativement importante sans toutefois se limiter uniquement dans ces secteurs.

Les questions qui se posent dès lors sont les suivantes : Comment accélérer le rythme de croissance économique au Tchad ? Comment formuler des politiques de croissance axées sur la réduction de la pauvreté ?

#### **3.1. Politique de croissance accélérée**

Cette politique doit être élaborée sur la base d'une large concertation entre l'Etat et ses différents partenaires à savoir le secteur privé, la société civile, les organismes d'aide au développement et les partenaires sociaux. Le cadre de concertation est indispensable car la viabilité d'une stratégie nationale dépend de la cohérence des différentes décisions de tous les acteurs concernés. Elle est avant tout un cadre de mise en cohérence des politiques et programmes sectoriels. En particulier elle opérationnalise le premier axe stratégique du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), à savoir « la création de richesse ».

Cette politique consiste à développer les secteurs pouvant stimuler la croissance, assurer l'éducation et enfin développer les infrastructures et l'énergie.

##### **a- Développer le secteur primaire et renforcer les autres secteurs**

Il nous semble que l'option d'une croissance économique pro-pauvres devrait plutôt privilégier les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois. Le secteur agricole et les activités informelles seraient alors les secteurs cibles. Afin de répondre à des objectifs sociaux de lutte contre la pauvreté et de diversifier et consolider les moteurs de la croissance, ce secteur informel devrait être mieux considéré dans les programmes d'action des autorités, par exemple par l'adoption de politiques visant à améliorer son accès au crédit, par des politiques de formation de la main d'œuvre, de soutien aux syndicats professionnels.

Quant à l'agriculture elle est au cœur de cette politique de croissance accélérée. En fait, le programme de recherche sur la croissance pro-pauvre, lancé par la Banque mondiale et certains organismes de coopération (BIRD, 2005/2006), révèle que les expériences réussies de réduction importante de la pauvreté rurale dans les pays fortement agricoles ont été occasionnées grâce à une évolution des conditions des productions agricoles. Cette amélioration des conditions agricoles passe par une réduction des coûts de transaction et une amélioration de l'accès aux marchés, un renforcement des droits fonciers, la mise en place de régime d'incitations bénéficiant à tous les agriculteurs, une aide à la gestion des risques et des apports technologiques aux petits exploitants. Reconnaissons que ces politiques de soutien aux secteurs intensifs en emplois mais peu générateurs de revenus ont un coût qu'il faut financer. Une croissance économique portée par des secteurs et acteurs plus productifs est donc nécessaire. Elle doit toutefois être suffisamment forte pour qu'une partie des revenus générés puisse être redistribuée vers les populations pauvres via des politiques fiscales et budgétaires adéquates. Le Tchad dispose de sources potentielles de croissance dans le domaine agro-sylvo-pastoral. Après avoir été premier pays africain exportateur de coton jusqu'au milieu des années 70, le pays aurait la capacité de produire le coton en plus grande quantité et de meilleure qualité si les conditions locales de production s'amélioraient. D'autres pays de la "région cotonnière" de l'Afrique ont amélioré leurs rendements beaucoup mieux que le Tchad pendant les trois dernières décennies. Gérée de manière appropriée, la filière coton offre des possibilités de réduction de la pauvreté pour plus de 300.000 personnes (sans compter les membres de la famille au sein des ménages

producteurs) engagées dans la production.

Dans les faits, une croissance rapide limitée exclusivement dans l'agriculture peut alléger sensiblement la pauvreté mais risque de ne durer qu'une courte période. La production agricole est dépendante des aléas climatiques et des aléas des cours mondiaux pour les produits de rente, ce qui a tendance à accroître la vulnérabilité des pauvres qui en vivent. Une économie plus diversifiée avec des activités non agricoles dynamiques est plus à même de mener à une augmentation durable du niveau de vie des pauvres à long terme. Les pauvres au Tchad ne vivent pas que des produits de l'agriculture. Plus généralement, la croissance devrait intervenir dans les activités à fort coefficient de main-d'œuvre pour pouvoir avoir un impact important en termes de lutte contre la pauvreté.

Parmi les exemples de secteurs aux potentiels de croissance considérables on peut citer entre autres l'élevage, la pêche et plusieurs autres produits. Le bétail tchadien, actuellement exporté de façon informelle à pied, principalement vers le Nigeria, peut produire une viande de haute qualité pour approvisionner les marchés régionaux et même, à long terme, les marchés d'outre-mer y compris le Moyen-Orient. Étroitement intégré avec les activités agricoles, la pêche dans le bassin du lac Tchad génère des revenus et de l'emploi pour des dizaines de milliers de ménages pauvres. Les ménages de pêcheurs tchadiens pourraient obtenir une plus grande part des avantages économiques de l'activité avec l'amélioration de l'accès au marché, des infrastructures disponibles et de leur organisation. Au nombre des produits présentant des possibilités d'exploitation figurent la gomme arabique, la spiruline, l'arachide, et les produits halieutiques. Le Tchad est le deuxième producteur mondial de la gomme arabique.

## **b- Améliorer le capital humain**

L'éducation est un investissement, une dépense qu'on réalise aujourd'hui pour

produire plus de richesses demain. Cette dernière est une condition indispensable pour tout décollage économique et cette exigence appelle donc des politiques éducatives ambitieuses. Le secteur éducatif joue un rôle stratégique, car il est le mécanisme privilégié de transmission des valeurs sociales et de développement des compétences qui permettent aux individus de trouver les moyens et la motivation de construire un pays où il fait bon vivre. Dans cette perspective, le Gouvernement doit considérer l'enseignement de base comme un secteur prioritaire et doit le rendre gratuit et universelle.

En plus de cela, le Gouvernement doit mettre en œuvre la Stratégie d'Accélération de l'Éducation pour Tous en 2015 et la Lettre de Politique Sectorielle adoptée en février 2002. L'État doit :

- Accroître d'ici l'an 2015 substantiellement la part du PIB consacrée à l'éducation, augmenter le budget de fonctionnement non salarial consacré à l'éducation d'au moins 20% chaque année d'ici 2015 et accorder au moins 50 % du budget de l'éducation au développement de l'enseignement de base ;
- Entreprendre des réformes par une redéfinition des priorités, une réallocation des budgets et un partage de responsabilités de l'éducation entre l'État, les communautés et les collectivités dans le cadre d'une gestion décentralisée renforçant l'autonomie des écoles, tout en soulignant la responsabilité de l'État dans le financement de l'éducation.

Les objectifs à tracer pour la prochaine décennie consistent à poursuivre l'effort de scolarisation déjà entamé mais et surtout en mettant un accent particulier sur l'amélioration du niveau d'inscription des filles.

Au niveau de l'enseignement supérieur le Gouvernement doit soutenir ce sous

secteur de l'éducation pour former des cadres de haut niveau capables d'impulser le développement. Ce soutien du Gouvernement se traduira par l'amélioration de la qualité des enseignements, la promotion de la recherche scientifique et technologique orientée vers le développement durable et surtout la réorientation de l'enseignement supérieur vers les besoins de développement du pays au regard des exigences de l'intégration régionale et de la mondialisation. L'État doit allouer des ressources à la formation professionnelle et à l'alphabétisation des jeunes et des adultes pour favoriser leur intégration au marché du travail. Ce sont des moyens efficaces pour favoriser l'insertion dans la vie professionnelle, notamment dans les secteurs porteurs où le Gouvernement entend concentrer ses efforts au cours des prochaines années. Dans cette perspective, il faudra innover et promouvoir des filières de formation de courte durée pour former une main-d'œuvre spécialisée et qualifiée afin de mieux répondre à la demande sur le marché du travail.

L'État doit aussi développer l'enseignement en ligne car celui-ci est peu coûteux en moyens humains et matériels et permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances dans des universités étrangères et à faible coût.

Les dépenses en éducation ne contribuent pas à l'amélioration du seul secteur éducatif mais aussi dans le domaine de la santé. Selon **Hobcroft** (1993) les dépenses d'éducation ont un effet direct sur la santé. Les enfants de parents instruits sont moins exposés à des risques de décès prématurés. Les parents éduqués par le respect des règles d'hygiène participent au développement des enfants. **Mackinnon** (1995) montre que le niveau de mortalité infantile baisse par rapport au niveau d'instruction des parents.

En effet qui dit capital humain dit aussi santé. Non seulement la santé contribue fortement à la productivité de l'individu mais aussi constitue un élément fondamental dans la théorie de la croissance endogène. Les dépenses de santé ont connu des évolutions pas très grandes.

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux	5,6	5,5	5,4	5,9	6,3	5,9	5,5	5,5	4,2	4,1

**Tableau 2** : Évolution des dépenses de santé en % du PIB

L'augmentation des dépenses de santé est une nécessité. Le renforcement des services de santé par l'augmentation du personnel, du matériel, des hôpitaux et dispensaires permet de stimuler la croissance et le bien être des populations.

### **c. Développer les infrastructures et l'énergie**

L'enclavement du Tchad est l'un des plus grands obstacles au développement de l'économie et l'isolement de plusieurs régions est l'un des principaux facteurs de pauvreté. Les infrastructures routières contribuent largement à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté par les moyens suivants : le désenclavement intérieur et extérieur du pays, la réduction des coûts du transport, tant à l'intérieur du pays que sur les échanges internationaux, un accès minimum à l'ensemble des régions du pays, même pendant la saison des pluies, un réseau adéquat de routes accessibles toute l'année permettant de relier les principales villes du pays. Un réseau d'infrastructures en bon état et des services de transport performants et compétitifs permettent aux entreprises de réduire leurs coûts de production, favorise le bon approvisionnement des marchés et le développement des activités économiques. Il s'agira de développer des infrastructures de transport de base et de poursuivre la mise en œuvre des réformes en cours dans le secteur pour favoriser les investissements privés. Le réseau des liaisons urbaines et interurbaines doit être amélioré tenant compte du contexte de la décentralisation et de l'urbanisation. Bien qu'il existe un Programme National de Transport (PNT) celui-ci est handicapé par de l'absence de moyens. Ce qui ralentit ses réalisations. Celui-ci doit être alimenté par des fonds lui

permettant de réaliser ses objectifs.

Le secteur de l'énergie constitue aussi un domaine clé pour le développement économique et un secteur qui contribue de manière significative à l'amélioration du bien-être des populations. L'énergie électrique en particulier, joue un rôle de premier plan dans le secteur productif et contribue à améliorer les conditions de vie des ménages. Il en va de même des hydrocarbures qui sont nécessaires à la circulation des biens et des personnes, et constitue un facteur clé dans la production industrielle et domestique. C'est en raison de sa contribution importante à la croissance et à l'amélioration des conditions de vie des populations que le gouvernement donne une grande importance au secteur de l'énergie.

### 3.2. Politiques pro-pauvres

La lutte contre la pauvreté par une croissance accélérée n'aura pas les effets escomptés s'il n'y a pas de politiques pro-pauvres. Ces politiques ne doivent pas seulement aider les pauvres mais les aider à sortir de cette situation de précarité. Ces politiques sont non seulement indispensables mais contribuent à l'efficacité. La lutte contre la pauvreté nécessite la prise en compte des groupes vulnérables à travers un système de protection sociale. Parmi les groupes vulnérables on y retrouve les enfants nécessitant une protection spéciale (ENPS) et les femmes en circonstances particulièrement difficiles (FCPD). Pour atteindre ses objectifs de croissance accélérée et de réduction de la pauvreté, le Gouvernement doit mettre l'accent sur la protection sociale, la promotion de la famille et du genre.

Une réduction des inégalités a un effet direct sur la pauvreté. Elle entraîne une accélération du rythme de réduction de la pauvreté, **Bourguignon (2002)** parle alors de double dividende d'une réduction des inégalités. Les politiques publiques redistributives visant à réduire les inégalités et à accélérer le rythme de réduction de la pauvreté peuvent



aussi être nécessaires, dans le contexte africain, à réduire le coût d'opportunité de la scolarisation des enfants des ménages les plus pauvres. Ces politiques de transferts directs de revenus (ou bien en nature) viendraient alors en accompagnement des politiques d'offre d'infrastructures sociales et s'inscriraient alors dans une optique de réduction des inégalités d'accès à l'éducation ou aux soins de santé.

L'État doit développer les institutions de microcrédit dont l'efficacité aujourd'hui est visible dans beaucoup de pays. Ces institutions grâce à des petits prêts et sans grandes garanties peuvent améliorer la situation des populations pauvres souvent exclues du système financier classique. Le développement de ces services financiers peu coûteux et efficaces devient une nécessité.

Mondou-Sarh (300 km), Massaguet-Massakory (67 km), Abéché-Oum Hadjer (146 km), N'Djamena-Dourbali (97 km) entre autres. Un Fonds d'Entretien Routier a été créé en 2001. Quant aux télécommunications le pays dispose d'un opérateur fixe la Société de Télécommunications du Tchad (SOTEL-TCHAD) et de plusieurs opérateurs mobiles. La progression de la branche des télécommunications s'est poursuivie, sous l'effet des investissements réalisés pour l'extension des réseaux de télécommunication cellulaire dans les provinces.

## II. LA PAUVRETE

### 1. Définition et Mesure de la pauvreté

#### 1.1. Définition

Plusieurs définitions de la pauvreté ont été proposées par les organisations internationales. C'est l'Organisation Internationale du Travail qui, la première, a eu le mérite d'introduire la notion de besoins essentiels dans la définition de la pauvreté : alimentation, accès à l'eau potable, santé, etc. La Banque Mondiale, d'ailleurs suivie en cela par plusieurs pays, a introduit dans son Rapport sur le développement dans le monde en 1990, le fameux 1 dollar par jour et par personne en terme de pouvoir d'achat comme seuil de pauvreté

#### 1.2. Mesure

Le premier problème majeur auquel une approche économique de la pauvreté se trouve confronté est celui de sa définition et de sa mesure. Aucun critère unique n'est satisfaisant mais une évaluation multicritères rend encore la tâche plus ardue.

Le revenu monétaire par tête est le critère le plus souvent utilisé. Il n'est malheureusement pas suffisant :

Premièrement l'autoconsommation de la production n'est pas comptabilisée comme revenu monétaire. Or pour beaucoup de ménages une grande partie de la production est autoconsommée.

En second lieu pour passer du revenu monétaire au revenu réel il faut connaître le système de prix. Il se pose donc un problème de choix et d'appréciation du système de prix

C'est ainsi qu'en 1990, le PNUD introduit la notion d'indice de développement humain, indice statistique composite qui à la fois intègre les notions de niveau de vie et les notions de capital humain, de potentialité, etc.

Le mode de calcul de l'IDH est le suivant :

- Espérance de vie à la naissance : 25ans - 85 ans ;
- Niveau d'instruction forme par la somme de 2 indices :
- Alphabétisation des adultes : 0% - 100%
- Taux de scolarisation : 0% - 100%
- PIB réel par habitant : 100\$ PPA - 40 000\$ PPA (PPA : Parité de Pouvoir d'Achat).

## **2. La pauvreté au Tchad : un état des lieux**

Une paupérisation extrême maintient le pays au bas de l'échelle du développement humain avec un IDH de 0,3462 plaçant le Tchad au 173ème rang mondial sur 177. Cette pauvreté est multidimensionnelle et ses déterminants, selon l'enquête de perception réalisée en 2000 dans le cadre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP), sont multiples. Pour faire un état des lieux de la pauvreté plusieurs études ont été menées avec le concours des institutions partenaires. On dénombre notamment l'Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT) réalisée 1995-1996, l'Enquête Démographique et de Santé au Tchad (EDST) de 1997 et l'Enquête Migration au Tchad (EMT) effectuée en 1998. Ces enquêtes ont mis en relief le profil de la pauvreté dans le pays et ses déterminants.

### **2.1. Le profil de la pauvreté**

La pauvreté est vécue sur toute l'étendue du territoire, elle est omniprésente dans la

majorité des ménages tchadiens, autant en milieu rural qu'en milieu urbain. La désagrégation de l'indice de développement humain au niveau régional indique des disparités relativement importantes entre les différentes régions du pays. Bien que les données statistiques disponibles ne permettent pas de procéder à une analyse exhaustive. L'on peut constater que les travailleurs du secteur primaire dirigent les ménages le plus pauvres car ils représentent 78% de la population et contribuent seulement à hauteur de 38% du PIB. La situation est plus grave en milieu rural en termes de proportion et de valeurs absolues, du fait que la population tchadienne est essentiellement rurale (environ 75%). Les ménages pauvres sont caractérisés par un niveau de scolarisation faible. Ainsi 85% des ménages pauvres sont gérés par des personnes analphabètes. Cependant il existe des groupes socio-économiques qui sont à haut risque ou très vulnérables :

- **Les femmes en circonstances particulièrement difficiles (FCPD)** : Il s'agit notamment de la plupart des veuves, des divorcées et des filles-mères, dont la précarité de la situation socio-économique constitue un véritable frein à leur épanouissement humain. Les ménages dirigés par une femme sont plus exposés à la pauvreté que ceux dont le chef est de sexe masculin : 54 % contre 34 % respectivement. Cette situation tient en partie au fait que la plupart des femmes chef de ménage sont des veuves ou divorcées, avec des enfants à charge, alors qu'elles disposent de très peu de ressources.
  
- **Les enfants nécessitant une protection spéciale (ENPS)** : Ce sont des enfants en proie aux difficultés d'adaptation ou de réinsertion familiale et sociale. Ils ne bénéficient ni d'accès aux services de base (éducation, santé), ni de protection physique, morale ou juridique. L'UNICEF estime à 10.802 le nombre « d'enfants nécessitant une protection spéciale ».

En outre les ménages pauvres se trouvent confrontés à des problèmes d'accès à

l'eau potable. Ils utilisent presque exclusivement l'eau de puits traditionnels mal protégés contre les souillures diverses, et celle des marigots et des mares. En 2000 la population rurale ayant accès à l'eau potable s'élevait à 17%. A cela s'ajoute des problèmes d'assainissement dus à l'absence d'un système d'évacuation des eaux usées. Ainsi les populations pauvres se trouvent exposées à de maladies endémiques.

## **2.2. Les déterminants de la pauvreté**

La faible croissance du PIB, l'insuffisance de ressources humaines, l'absence d'infrastructures économiques adéquates sont les principaux déterminants de la pauvreté des ménages tchadiens.

### **2.2.1. Une croissance faible**

La croissance économique a toujours été relativement faible depuis l'indépendance. Les taux de croissance de l'économie tchadienne allant de la période 1999 à 2006 ont été répertoriés dans le tableau suivant :

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux	2,8	3,8	1,1	1,7	2,1	3,3	2,6	3

**Tableau 1** : Évolution du taux de croissance (en %)

L'évolution du taux de croissance de l'économie a été très faible sur cette période et quasi stagnant. En effet, cette faible croissance de l'économie est due à la faible productivité du secteur primaire en amont et à la difficulté de transformation du secteur

secondaire en aval. Les systèmes de production et les modes d'exploitation n'ont guère évolué dans le pays, que ce soit dans l'agriculture ou dans l'élevage. La plupart des agriculteurs en sont toujours à l'utilisation de la houe. Cette situation résulte d'une part de la sensibilisation inefficace à l'utilisation des techniques plus modernes, en raison du faible niveau d'éducation et de formation des paysans, et d'autre part du coût élevé lié à l'utilisation de ces techniques. En effet, les paysans n'ont pas de ressources financières suffisantes pour acquérir de matériels agricoles, en l'absence d'un système de crédit approprié. Actuellement, la forme de crédit la plus répandue est la fourniture du matériel agricole par l'Office National de Développement Rural (ONDR) et quelques ONGs et projets de développement, et la fourniture des intrants à crédit par la COTONTCHAD, dont les conditions de remboursement sont parfois difficiles. La non maîtrise des techniques modernes et le manque de matériels jouent en défaveur de la productivité, limitant ainsi l'accès aux ressources financières suffisantes. C'est un cercle vicieux car, cela réduit la capacité du monde rural à acquérir du matériel moderne. Il convient de noter par ailleurs que le manque de matériels et l'utilisation des techniques de production rudimentaires accaparent l'essentiel du temps de travail du monde rural, et empêchent toute diversification d'activités qui pourrait être sources de ressources supplémentaires.

En ce qui concerne les éleveurs, le mode d'exploitation demeure l'élevage extensif et transhumant, très largement tributaire des conditions climatiques. La faiblesse du niveau d'éducation compromet le passage à un élevage plus productif, tourné non seulement vers la satisfaction des besoins mais aussi pour élever le niveau des revenus.

A cette faible productivité du secteur primaire vient s'ajouter l'absence d'un secteur secondaire capable de transformer les produits primaires. Comme entreprises de transformation nous pouvons retenir entre autres la Société Cotonnière du Tchad (COTONTCHAD), la Compagnie Sucrière du Tchad (CST), les Brasseries du Logone (BDL), la Manufacture des Cigarettes du Tchad (MCT), la Société Tchadienne d'Eau et d'Électricité (STEE) et les Boissons Glacières du Tchad (BGT). Nombre d'entre elles ont des problèmes de rentabilité et subies des privatisations partielles. A cela s'ajoute des

petites entreprises industrielles à faible valeur ajoutée et souvent informelles.

### **2.2.2. Insuffisance de ressources humaines**

La faible croissance économique résulte également de la faiblesse des ressources humaines dont la productivité est très faible due à une un d'analphabétisme élevé et d'un faible niveau d'instruction de la population de plus de 15 ans. Ceci constitue un frein à l'assimilation des nouvelles technologies pouvant améliorer les conditions de travail, et ainsi améliorer les conditions de vie des populations. En zone rurale l'état de délabrement et de précarité des infrastructures et équipements scolaires est très avancé. Bon nombre sont des salles provisoires dont la durée de vie correspond à une année scolaire. Ce qui conduit inéluctablement à des arrêts de cours en cas d'intempéries.

Quant à l'enseignement technique et la formation professionnelle, ils sont marqués par la faiblesse et l'insuffisance tant au plan de l'offre de services que de l'efficacité de ces services. L'élaboration du mécanisme devant définir les objectifs, les contenus et les méthodologies de formation ainsi que les normes de qualification requises pour chaque catégorie de personnel tarde à voir jour. Ce sous secteur de l'éducation est handicapé par une insuffisance tant qualitative et quantitative en personnel et une inadéquation des formations aux besoins du marché de l'emploi, ce qui conduit à des distorsions sur le marché du travail. A tout ceci s'ajoutent la faiblesse et l'irrégularité des salaires du personnel enseignant qui conduit au manque de motivation ou pire à leur démobilisation de ce secteur déjà pauvre en effectif.

Le développement d'une vaste campagne d'alphabétisation pour élever le niveau général des populations, favorisant un changement de comportement et de mentalité, constitue donc un impératif pour lever la contrainte que représente le très fort taux d'analphabétisme de la population.



### III. CROISSANCE ET PAUVRETE

#### 1. Les stratégies mises en œuvre dans le domaine de la croissance et de lutte contre la pauvreté

L'adoption par les autorités du document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP) en Juin 2003 montre que la lutte contre la pauvreté est une priorité dans la politique gouvernementale. La mise en œuvre de cette stratégie participe à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le principal instrument de sa mise en œuvre est l'ensemble des stratégies sectorielles qui ont été élaborées par les ministères techniques responsables de projets et programmes orientés vers la lutte contre la Pauvreté. Elle a intégré tous les programmes sectoriels issus de la Table Ronde de Genève IV (Éducation, Santé, Infrastructures et Développement rural). La SNRP présente une vision intégrée des politiques économiques et sociales du pays et se propose de réduire la pauvreté de 50% d'ici 2015. La stratégie est basée sur l'accomplissement de cinq objectifs prioritaires : une bonne gouvernance, une croissance soutenue, le développement du capital humain, l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables et la protection de l'environnement.

En 2004, un premier rapport d'exécution a noté les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie. Parmi les obstacles il est à noter les retards pris dans la création des institutions responsables du suivi de la SNRP et le manque de cohérence entre les objectifs de la SNRP et les orientations de certains programmes sectoriels. Il a néanmoins souligné les efforts entrepris par plusieurs secteurs pour définir et mettre en œuvre des stratégies sectorielles mieux orientées vers la lutte contre la pauvreté.

Compte tenu de la situation socio économique actuelle du Tchad, réaliser cet objectif

nécessite une action cohérente et coordonnée dans la plupart des secteurs de l'économie nationale et de la vie institutionnelle du pays. Une croissance durable est la condition essentielle du progrès social et de la lutte contre la pauvreté. Elle suppose le développement d'une économie diversifiée, moins vulnérable aux chocs internes et externes qui ont longtemps dominé la vie économique tchadienne.

## **2. Existence de la relation**

L'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté est un sujet controversé qui a alimenté les débats économiques et politiques depuis des siècles. D'un côté ceux défendant l'inexistence d'une relation automatique de cause à effet entre la croissance et la réduction de la pauvreté. Le principal argument utilisé est l'échec de l'ajustement structurel destiné à relancer la croissance et qui a accentué la pauvreté. De l'autre côté les partisans de l'existence d'une corrélation positive entre la croissance et la réduction de la pauvreté.

L'expérience du développement a montré que la croissance économique, résultant des forces du marché, profite en général davantage aux riches qu'aux pauvres. Ceci tient au fait que les riches bénéficient d'un avantage en termes de capital humain et financier qui leur permet de mieux capter les opportunités économiques qu'offre une croissance positive. C'est principalement pour cette raison que la plupart des programmes de développement se sont avérés inefficaces pour réduire la pauvreté. Ces programmes, fondés sur des modèles avec redistribution (trickle-down development), envisageaient le développement comme un flux de richesses allant des riches vers les pauvres (de haut en bas) : les riches étaient les premiers à bénéficier des fruits de la croissance, puis par un effet redistributif, (via les dépenses publiques ou privées), les pauvres pouvaient en profiter à leur tour. Dans une telle configuration, les bénéfices que les pauvres retirent de la croissance ne peuvent être qu'indirects et amoindris. Le concept de croissance pro-pauvre est apparu en économie du développement comme la solution à ces résultats insatisfaisants, en termes de réduction de

la pauvreté. Il peut être défini comme un processus qui permet aux pauvres de participer activement à la croissance économique et d'en être ainsi les premiers bénéficiaires<sup>2</sup>. En effet la relation entre le développement humain et la croissance économique a été étudiée par le tout premier Rapport Mondial sur le Développement Humain publié en 1990 par le PNUD. Ce dernier montre que sur le long terme, l'existence d'une relation positive entre la croissance économique et le développement humain apparaît. L'exemple de la Corée et la Thaïlande - qui ont connu une très forte croissance de leur revenu par habitant, ont vu les valeurs de leur IDH grimper très rapidement- montrent à suffisance l'existence de cette relation sur le long terme.

Du point de vue du développement humain, la croissance en faveur des pauvres est celle qui élargit les opportunités et les choix qui leur sont offerts. C'est lorsqu'elle permet d'augmenter l'emploi, la productivité et les salaires des plus pauvres et lorsque les ressources publiques sont employées à promouvoir le développement humain. Cette définition de la croissance en faveur des pauvres englobe celle de la croissance pro-pauvre. De ce qui précède, on peut voir que deux grandes conditions doivent être réunies pour que la croissance économique soit pro-pauvre et mise au service du développement humain : prêter attention, d'une part, à la répartition sectorielle de la croissance et, d'autre part, au problème de l'inégalité dans la répartition des revenus dans la société<sup>3</sup>.

En effet, pour avoir un impact important sur les conditions de vie des pauvres, la croissance des revenus dans les branches/secteurs où exercent la majorité d'entre eux doit être relativement importante, de telle sorte qu'ils bénéficient des retombées de cette croissance et améliorer leur niveau de vie.

---

<sup>2</sup> Une application de l'indice de « croissance pro-pauvre » au cas du Maroc entre 1985 et 1999, Charles-L. GRIFFONI

<sup>3</sup> PNUD, État de la pauvreté et du développement humain en Centrafrique, 2006

## **IV. LES LIMITES DE LA STRATEGIE**

Comme toute stratégie, cette perspective de réduction de la pauvreté par la croissance a ses limites. La qualité des institutions peut avoir des effets positifs comme des effets négatifs sur la croissance. Différents économistes ont affirmé au cours des années récentes qu'une raison pour laquelle les taux de croissance sont différents entre les pays est que l'environnement dans lequel les individus opèrent est aussi différent. Cet environnement comprend les lois, les institutions, les règles, les politiques et réglementations gouvernementales du pays. Ce qui veut dire que l'environnement politique peut limiter la croissance. Il y a certaines évidences empiriques en faveur du point de vue selon lequel l'instabilité politique peut avoir un effet adverse sur la croissance à long terme. Une explication possible de cet effet négatif est que l'environnement politique a une influence sur le choix de la politique publique, qui à son tour affecte la croissance. Des environnements politiques différents peuvent entraîner des contraintes différentes sur les instruments de politique publique disponibles. Par exemple, la quantité et la qualité de l'investissement public, le rôle de l'État dans les activités de production, l'ampleur de la régulation et plusieurs autres facteurs peuvent être déterminés par les caractéristiques du système politique.

En somme l'instabilité politique peut avoir un effet adverse sur la croissance à long terme.

## Conclusion

En somme nous avons démontré au cours de ce travail un problème majeur qui touche non seulement le Tchad mais aussi bon nombre de pays à savoir la pauvreté. La pauvreté va grandissante et beaucoup de moyens utilisés n'ont pu l'effet escompté c'est-à-dire la réduire considérablement. L'analyse des déterminants de la pauvreté a montré que la persistance de cette dernière est due à la faiblesse de la croissance de l'économie nationale et à l'insuffisance en ressources humaines qualifiées. La réflexion devait porter sur une stratégie qui devrait relancer la croissance et par voie de conséquence réduire la pauvreté. C'est le concept de croissance pro-pauvres. Dans le cas du Tchad, le secteur primaire est le secteur porteur de croissance et où les pauvres en sont les plus nombreux. Son développement devient alors une nécessité. Vu l'existence d'interdépendance entre les différents secteurs de l'économie, les secteurs secondaire et tertiaire doivent être améliorés. Des développements récents en théorie de la croissance économique ont souligné le rôle potentiel d'augmentation de la croissance que jouent les connaissances, le capital humain et la recherche-développement. Pour que cette croissance réponde à notre volonté de réduire la pauvreté, un renforcement en compétences des ressources humaines était nécessaire. Des politiques éducatives doivent être entreprises afin que celles-ci répondent aux attentes du marché du travail en main d'œuvre qualifiée. Pour rendre cette réduction de la pauvreté plus efficace l'État doit mettre sur pied des politiques pro-pauvres notamment des politiques redistributives, le développement du microcrédit. Enfin une attention particulière doit être portée envers certains types de ménages tels que les Femmes en Circonstances Particulièrement Difficiles et les Enfants Nécessitant une Protection Spéciale par des politiques redistributives et par une protection sociale.

## Bibliographie

Banque de France, Rapport Zone franc, 2006

Banque mondiale, Combattre la pauvreté, Rapport sur le Développement dans le monde 2000/2001, Edition Eska pour la Banque mondiale, Paris.

Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1990

BIRD (2005/2006), La croissance Pro-pauvres dans les années 90, quels enseignements tirer de l'expérience de 14 pays ? Programme de recherche Operationalizing Pro-Poor Growth

Charles-L. GRIFFONI, Croissance économique et pauvreté, Une application de l'indice de « croissance pro-pauvre » au cas du Maroc entre 1985 et 1999.

Fonds Monétaire International, Perspectives économiques régionales : Afrique Subsaharienne, FMI, mars 2005.

I. OTANI et D. VILLANUEVA, « Les principaux déterminants de la croissance à long terme dans les pays en développement », dans Finances et Développement, septembre 1989

N. KAKWANI & E. PERNIA, What is Pro-Poor Growth? , in Asia Development Review, N° 18, 2000

Philippe Aghion & Beatriz Armendáriz de Aghion, Croissance endogène et réduction de la

pauvreté.

PNUD, Rapport Mondial sur le Développement Humain, 1990

PNUD, État de la pauvreté et du développement humain en Centrafrique, 2006

P. GUILLAUMONT, Economie du développement : Le sous-développement, Presses Universitaires de France, 1985

Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté au Tchad, Juin 2003